

Leclerc s'apprête à devenir MVNO

La concurrence entre les groupes de grande distribution est historiquement acharnée. Mais aujourd'hui, le front s'est un peu déplacé: les géants de l'hypermarché se battent désormais sur le terrain des nouvelles technologies.

Ainsi, après Auchan et Carrefour, le groupe Leclerc envisage de devenir opérateur mobile virtuel (MVNO). Dans un entretien au magazine LSA, Michel-Edouard Leclerc, le président de l'enseigne, évoque un lancement dans les prochaines semaines, voire dans les prochains mois. Mais ne donne pas plus de détails, notamment l'opérateur hôte.

Rappelons que Carrefour a lancé son offre mobile en octobre avec Orange, moins de deux semaines après son ennemi numéro un, Auchan réalisée avec SFR. Auchan entend prendre la première place de ce jeune marché (actuellement occupée par Tele2 Mobile), mais Carrefour qui dispose d'une force de frappe comparable, n'entend pas se laisser faire.

Si les MVNO ne représentent encore que moins de 2% du parc des abonnés mobiles en France, Ovum table sur une part de marché des MVNO de l'ordre de 17% d'ici 2010 notamment grâce à l'arrivée de poids lourds comme les géants de la distribution.

Edouard Leclerc lance également une offensive dans la musique en ligne avec 'musicetmoi.com' opérée par OD2. Cette énième plate-forme de téléchargement payante tente de se distinguer avec des offres de packs permettant de réduire le prix du morceau acheté.

Ainsi, aucun morceau ne sera accessible à l'unité (sauf par SMS sur mobile). En achetant un pack de 65 morceaux à 49,99 euros, le titre revient à 0,76 euro, soit 23 centimes de moins que la plupart des offres concurrentes à l'unité. Un deuxième pack comprenant 12 titres donne accès à des morceaux à 1 euros.

La plate-forme propose aussi une offre de location (streaming illimité) pour 7,99 euros par mois. Le catalogue comprendra pour toutes les offres 1,5 million de titres.